

Image not found or type unknown



Non présence de l'employeur et de son avocat

Par **Pascal 66140**, le **18/11/2016** à **14:03**

Bonjour,rrrnJe suis aux prud'hommes avec mon employeur. Suite à deux convocations il ne s'est jamais présenté, tout comme son avocat. Le 22.11.2016, nouvelles convocation, leur l'avocat à fait savoir qu'il n'avait plus de nouvelles de son client. Qu'elle sont les démarche à suivre ? nous n'avons même pas leurs conclusions pour leur défense.rnrnMerci.